

CENTRES DE LOISIRS

été 2022

CENTRE DE LOISIRS "CLAIRVILLE"

Ecole du Stade - 1, rue du Stade - 05000 GAP Tél : 06.80.16.50.09

Fonctionnement du 11 juillet au 26 août 2022

Les enfants accueillis sont âgés de 6 ans à 12 ans révolus (jusqu'à la veille des 13 ans)

Lieu d'accueil **ECOLE DU STADE**

Inscription souple à la demi-journée ou à la journée avec ou sans repas

Attention : 7 demi-journées maximum par semaine

Les repas sont fournis par le centre (repas, goûter).

Inscriptions auprès du Guichet Unique : au plus tard le mardi avant 12h00 pour la semaine suivante

Accueil des enfants au centre

■ de 7h45 à 9h15 le matin ■ de 11h45 à 12h15 avant le repas ■ de 13h30 à 14h après le repas

Récupération des enfants au centre

■ de 11h45 à 12h15 avant le repas ■ de 13h30 à 14h après le repas ■ de 16h30 à 18h15 le soir

LA CARTE EST À PRÉSENTER LORS DE L'ACCUEIL DE L'ENFANT. ELLE EST RESTITUÉE À SON DÉPART. LES PERSONNES QUI VIENNENT RÉCUPÉRER LEUR ENFANT DOIVENT PRÉSENTER UNE COPIE DE CETTE CARTE AINSI QUE LEUR PIÈCE D'IDENTITÉ.

SUIVANT LES MESURES GOUVERNEMENTALES ET LES PROTOCOLES D'ACCUEIL DES ENFANTS AU SEIN DES ALSH POUR L'ÉTÉ 2022, DES MESURES DE PRIORITÉ D'ACCUEIL POURRONT ÊTRE MISES EN PLACE.

TARIFS ALSH

Les tarifs sont calculés en fonction des ressources et de la composition de la famille.

JOURNÉE AVEC REPAS

	TARIF MINIMUM	TARIF MAXIMUM
GAP	9,84 €	22,00 €
HORS GAP	25,00 €	

- tarif ½ journée sans repas = 40% du tarif journée
- tarif ½ journée avec repas = 60% du tarif journée
- tarif journée sans repas = 80% du tarif journée

GUICHET
UNIQUE

3 rue Colonel Roux
05000 GAP

Tél. : 04 92 53 24 23 / guichet-unique@ville-gap.fr



STRUCTURES D'ACCUEIL PROPOSÉES

La ville de GAP et son CCAS accueillent vos enfants en Centres de Loisirs (sans hébergement) durant l'été et l'année scolaire (mercredis et petites vacances), sur 3 sites en fonction des âges et des périodes :

- La Clé des Champs : pour les 3 à 5 ans
- La Clairière : pour les 6 à 12 ans
- Clairville : pour les 6 à 12 ans (l'été uniquement)



Ces 3 structures sont ouvertes aux Gapençais.

Les familles domiciliées en dehors de la commune de Gap seront mises sur liste d'attente et contactées en fonction des places disponibles.

Pour connaître le fonctionnement, les modes d'accueil et les horaires consultez le descriptif et le nouveau règlement intérieur de fonctionnement sur www.ville-gap.fr (Rubrique Famille/social puis CCAS enfance & loisirs).

MODALITÉS D'INSCRIPTION ÉTÉ 2022

Les inscriptions auront lieu du lundi 16 mai au vendredi 17 juin 2022.

Passée cette date, les inscriptions se feront en fonction des places disponibles

Si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants en centre de loisirs pour cet été, vous êtes invités à renvoyer votre dossier complet

> par mail à : guichet-unique@ville-gap.fr

(noter en objet : ALSH ÉTÉ 2022 suivi des NOM ET PRÉNOM de l'enfant)

> par courrier au Guichet Unique - 3, rue Colonel Roux - 05000 GAP

Possibilité de déposer votre dossier en Mairie (boîte aux lettres à droite de la porte principale ou dans l'urne située dans le hall aux horaires d'ouverture)

> en vous présentant directement à un guichet



LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

(seuls les dossiers COMPLETS seront traités)

- fiche enfant recto/verso
- dates d'inscription souhaitées
- justificatif de domicile de - de 3 mois (quittance de loyer, facture eau, électricité, gaz, téléphone)
- en cas de séparation des parents : fournir le jugement (sauf si déjà fourni)
- avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020 du foyer actuel (sauf si déjà fourni)
- attestation de paiement des prestations de la CAF ou de la MSA de - de 3 mois (sauf si déjà fourni)
- copie du bon Aide aux Temps Libres 2022 délivré par la CAF si vous êtes concernés



Les documents* à remplir et à consulter sont téléchargeables sur le site internet de la Ville de Gap. Une version papier de tous ces documents est également disponible, si besoin, en Mairie (ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h)

*(fiche enfant recto/verso, dates d'inscription souhaitées, fiche sanitaire de liaison, descriptif de fonctionnement des ALSH, règlement intérieur de fonctionnement des ALSH, calendrier de l'année scolaire 2022/2023 spécifiant les dates d'inscription).

Une fois votre dossier administratif traité, vous serez destinataire par courrier :

- de la carte de l'enfant (à présenter au centre lors de la venue de l'enfant)
- du descriptif de fonctionnement (à lire et à conserver)
- de l'agenda spécifiant les dates d'inscription (à vérifier et à conserver)

AU PLUS TÔT ET AVANT le début du séjour, envoyer IMPÉRATIVEMENT par courrier au Guichet Unique ou bien déposer en mairie dans l'urne située au Guichet Unique les documents suivants :

- la fiche sanitaire de liaison
- la photocopie des vaccinations à jour
- 1 photo d'identité de l'enfant (mentionnant au dos son nom et son prénom)

>> le tout dans une enveloppe cachetée (une enveloppe par centre et par enfant) avec la mention suivante :

FICHE SANITAIRE nom et prénom de l'enfant centre de loisirs fréquenté

NOUVEAUTÉ : Le séjour sera facturé en fin de mois. Vous recevrez donc directement une facture à domicile.

ATTENTION : Les familles domiciliées hors GAP seront inscrites en liste d'attente et contactées par le Guichet pour confirmation d'inscription à compter du 21 juin.

RAPPEL : En cours d'été, inscription possible au plus tard le mardi précédent avant 12h de chaque semaine pour la semaine suivante et en fonction des places disponibles.

CENTRE DE LOISIRS MATERNEL "LA CLÉ DES CHAMPS"

6, Bd Bellevue - 05000 GAP Tél : 04.92.53.26.95

Fonctionnement du 11 juillet au 31 août 2022

Les enfants accueillis sont âgés de 3 ans (scolarisés et ayant acquis la propreté) à 5 ans révolus (jusqu'à la veille des 6 ans)
Inscription souple à la demi-journée ou à la journée avec ou sans le repas

Les repas sont fournis par le centre (repas, goûter)

Inscriptions auprès du Guichet Unique : au plus tard le mardi avant 12h00 pour la semaine suivante

Accueil des enfants au centre

■ de 7h45 à 9h30 le matin ■ de 11h30 à 12h15 avant le repas ■ de 13h30 à 14h après le repas

Récupération des enfants au centre

■ de 11h30 à 12h15 avant le repas ■ de 13h30 à 14h après le repas ■ de 16h30 à 18h15 le soir

CENTRE DE LOISIRS "LA CLAIRIÈRE"

Charance - 05000 GAP Tél : 04.92.51.08.26

Fonctionnement du 11 juillet au 31 août 2022

Les enfants accueillis sont âgés de 6 ans à 12 ans révolus (jusqu'à la veille des 13 ans).

Inscription en journées complètes avec le repas.

2 possibilités d'inscription : semaine de 5 jours / semaine de 4 jours : lundi mardi, jeudi vendredi

Les repas sont fournis par le centre (repas, goûter)

Inscriptions auprès du Guichet Unique : au plus tard le mardi avant 12h00 pour la semaine suivante

Accueil des enfants au centre

■ de 8h30 à 9h30 le matin

Récupération des enfants au centre

■ de 16h30 à 17h15 le soir

Un ramassage est organisé le matin et le soir sur 3 lieux d'accueil.

LIEUX D'ACCUEIL (identique pour l'aller et le retour)	HORAIRES
Stade de glace Alp'arena (patinoire extérieure au bout de la passerelle)	Matin : 7h45 / 8h45 - Soir : 17h45 / 18h15
Ecole de Porte-Colombe (cour de l'école maternelle, accès Jean Jaurès)	
Ecole Fontfreyne (élémentaire, accès Boutons d'or)	Matin : 8h00 / 8h45 - Soir : 17h45 / 18h00